



Société Anonyme au capital de 42 305 752,80 €
Siège social : 1, quai du Point du Jour
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
326 300 159 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

16 avril 2015

QUESTIONS - REPONSES

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 AVRIL 2015

Réponse du Conseil d'administration à une question écrite portant sur LCI et ses programmes

Le Président communique la réponse apportée par le Conseil d'Administration de TF1 à une question écrite d'un actionnaire portant sur LCI et ses programmes : « *En l'état, si le CSA a refusé le 29 juillet 2014, à LCI, le passage sur la TNT gratuite, décision contre laquelle un recours a été formé, la chaîne continue à diffuser ses programmes sur la TNT payante, le câble et le satellite et poursuit, 24 heures sur 24, l'analyse et le décryptage de l'actualité. Parmi ces programmes, figurent d'ores et déjà un certain nombre d'émissions de débats diffusées de façon quasi quotidienne sur l'antenne de LCI, émissions arbitrées par des journalistes de renom (Valérie Expert, Michel Field, Romain Hussenot ...) et auxquelles participent des chroniqueurs et éditorialistes de talent (Arlette Chabot, Olivier Duhamel, Maurice Ulrich ...); parallèlement, les équipes rédactionnelles continuent à s'impliquer au quotidien pour répondre aux attentes des téléspectateurs et leur proposer des nouveautés, comme dernièrement avec la mise à l'antenne du « Petit JT », dont le principe et le contenu ont été salués par la presse* ».

Principales questions posées en séance (les réponses sont regroupées par thèmes)

A une question portant sur la position du Groupe sur l'arrivée de Netflix, le Président indique qu'elle ne représente pas une crainte particulière pour TF1, qui espère néanmoins qu'elle sera l'occasion pour les pouvoirs publics de faire évoluer la réglementation ancienne des années 90, largement obsolète depuis l'existence du numérique et de ses nouveaux acteurs ; cette réglementation est devenue un élément pénalisant pour les sociétés audiovisuelles françaises, face à des acteurs étrangers bénéficiant d'une fiscalité favorable et soumis à des obligations bien moindre que celles qui nous incombent.

Alors qu'un actionnaire s'interroge sur l'impact sur l'image de TF1 de l'accident d'hélicoptère survenu pendant le tournage de *Dropped*, le Président indique que l'ensemble des équipes est profondément attristé et que c'est un drame humain terrible. TF1 a passé commande à la société ALP, producteur du nouveau jeu d'aventure et responsable de la bonne conduite et de la bonne fin du tournage. Le Président précise s'être personnellement impliqué dans le soutien des rescapés et des familles. Aujourd'hui, une instruction judiciaire est ouverte.

En réponse à une question sur l'accord de partenariat signé entre NBCUniversal RTL et TF1, Nonce PAOLINI explique que cet accord de coproduction internationale vise la production de 3 nouvelles séries américaines originales et qu'il a suscité beaucoup d'intérêt aux Etats-Unis. Si la réglementation française évoluait, un accord de ce type pourrait se faire avec de grands producteurs français.

Répondant à une question portant sur les actions menées par TF1 pour lutter contre le piratage de contenus, le Président indique que TF1 a une démarche très proactive et donne la parole à Sébastien FRAPIER, qui détaille les différentes actions menées. Les actions judiciaires contre YouTube et Dailymotion ont notamment conduit à la mise en œuvre par ces plateformes d'un système d'empreintes et de filtrage, qui a limité sensiblement la présence de contenus illicites postés par des internautes. Sébastien FRAPIER souligne cependant que de nouveaux acteurs tel que Facebook ont intégré des applications permettant le partage de vidéos sans mise en place de système de filtrage. Un groupe de travail constitué des quatre principaux grands médias et de l'ALPA travaille pour apporter des réponses à la fois juridiques et matérielles en vue d'endiguer le piratage, notamment sur les sites en plein développement comme Popcorn.

A une question relative à la protection des systèmes d'information du Groupe face à une éventuelle cyberattaque, le Président répond qu'à la suite de la cyberattaque dirigée contre Sony, un audit des systèmes de sécurité du Groupe a eu lieu et qu'un prestataire travaille au renforcement de la sécurité des infrastructures et, d'une manière plus générale, nos équipes travaillent quotidiennement pour faire face en cas de cyberpiratage.

A un actionnaire qui demande au Président ce qu'il pense du rachat de Dailymotion par VIVENDI, Nonce PAOLINI s'étonne que Dailymotion soit qualifié de pépite par certains alors qu'il n'a jamais gagné d'argent et qu'il est confronté à un géant comme Youtube. Le rachat a certainement un sens dans le modèle Vivendi/Canal+, qu'il faudra démontrer.

Par ailleurs, le Président a répondu à diverses questions relatives aux chaînes, aux programmes des chaînes et aux audiences du Groupe, ainsi qu'à l'organisation des assemblées générales.